INTERCLUBS SENIORS

(Divisions Régionales : DQDN à BFC 3)

Mise à jour : décembre 2023

Procédure d'inscription des équipes

Toutes les équipes sont déjà préinscrites, les confirmer ou les supprimer au moyen d'ADOC.
La date limite pour l'inscription des équipes Séniors est le 31 Janvier.
Les droits d'inscriptions sont de 40 euros par équipe

Prise en compte de la licence 2024

Pour ce championnat **la licence 2024 doit être prise avant le 28 mars 2024 minuit**.

Juge Arbitrage et Arbitrage des rencontres

- En DQDN, un JAE2 neutre ou un JAE1 neutre proposé par la CDA et validé par la CRA.

- **EN DQDN, préconisation de la mise à disposition de 3 arbitres (minimum A1) par le club, mais pour des questions d'organisation propre au club, le règlement admet la présence de 2 arbitres seulement.** Responsabilité du club en cas d'arbitre manquant (malade, indisponible…).

Informations sur les championnats
Date des championnats

Dimanche 28 avril 2024 à 9h
Dimanche 05 mai 2024 à 9h
Dimanche 12 mai 2024 à 9h
Dimanche 26 mai 2024 à 9h
Dimanche 2 juin 2024 à 9h

Organisation des championnats

Le championnat masculin est composé de la manière suivante

- DQDN 4 avec 2 poules de 6 équipes (Pas de joueurs brûlés)
- BFC 1 avec 4 poules de 6 équipes
- BFC 2 avec 8 poules de 6 équipes
- BFC 3 avec 8 poules de 6 équipes

Le championnat féminin est composé de la manière suivante

- DQDN 3 avec 1 poule de 6 équipes (Pas de joueuses brûlées)
- BFC 1 avec 2 poules de 6 équipes
- BFC 2 avec 4 poules de 6 équipes
- BFC 3 avec 4 poules de 6 équipes

►Les équipes nouvellement créées débutent dans le championnat départemental (sauf demande du club par écrit avec poids de l'équipe et dérogation validée par la commission sportive).
►Les montées et descentes des interclubs BFC se feront en fonction des descentes des équipes du championnat de France.
►En championnat régional, 2 équipes d'un même club peuvent être dans la même division, mais pas dans la même poule.
►Ces championnats se jouent prioritairement sur courts extérieurs
►Sauf en DQDN, Il est possible d'avancer ou de reporter une rencontre, après accord des 2 capitaines, sans autorisation spécifique, jusqu'au 9 juin dernier délais.

Composition des équipes lors d'une rencontre

► Toutes les rencontres se déroulent avec le **classement au jour de la rencontre**.
► Les joueurs de simple d'une équipe régionale doivent avoir un classement supérieur ou égal à celui du mieux classé de l'équipe inférieure. Par exemple le joueur n°4 d'une équipe 1 doit être au même classement ou mieux classé que le n°1 de l'équipe 2.

Format des rencontres (dans toutes les divisions)

►la rencontre comprend **4 simples et 2 doubles,** les joueurs de simple peuvent participer au double.

►L'ordre des parties est le suivant : Simple 4, Simple 2, Simple 3, Simple 1, Double 2 et Double 1.

►Tous les parties valent 1 point.

Format des parties

►Les simples se jouent avec le format 1 et les doubles en format 4.

Rappel : Les feuilles de matchs, papiers ou numériques (à télécharger) sont obligatoires et doivent être conservées pendant toute la durée des interclubs.